

“Quel avenir pour la création dans l’âge du numérique ?”

*Paris – Palais Bourbon
Salle Colbert*

Vendredi 16 janvier 2009

Version 11 du 26 novembre 2008

AROMATES
TEL 01 46 99 10 80 FAX 01 46 04 70 98
WWW.AROMATES.FR

SIÈGE
169, RUE D’AGUESSEAU
92100 BOULOGNE

BUREAU SECONDAIRE
14340 LA ROQUE BAIGNARD

Description de la manifestation

- **Lieu** : Palais Bourbon

- **Format** : Une journée ponctuée par un cocktail déjeunatoire.

- **Environ 120 participants** :
 - Parlementaires
 - Instances gouvernementales concernées, notamment le secrétariat d'Etat en charge de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique, ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de l'Industrie
 - Instances administratives concernées : CSA, CNC, ARCEP, ANFR,...
 - Constructeurs terminaux et infrastructures
 - Diffuseurs : télévisions, opérateurs de téléphonie mobile, opérateurs de satellites, câble, hertziens, ...
 - Éditeurs de contenus et médias
 - Organisations professionnelles représentatives
 - Presse

- **Député parrain** : Patrice MARTIN-LALANDE, député de Loir-et-Cher, rapporteur spécial de la commission des finances pour les médias.

- **Partenaire presse** : Satellifax

- **Participation** : uniquement sur invitation

- **Langue** : Français

La lutte contre le piratage : une priorité pour l'économie de notre pays

L'immatérialité croissante de la valeur économique et de ses échanges modifie les modalités de captation frauduleuse ou arbitraire de la valeur.

L'attaque du galion chargé de métaux précieux et d'épices, du fourgon postal, de la banque ou le vol du tableau de maître ont fait place à des cyber-attaques, infiniment moins risquées et beaucoup plus profitables pour leurs auteurs.

Ainsi, tout au long de la chaîne de la valeur, la nouvelle richesse que constituent la propriété intellectuelle et la création doit faire face à des modes et à des techniques de captation frauduleuse qui sont le fait d'acteurs de plus en plus divers et qui ont recours à des technologies de plus en plus sophistiquées. Que la captation concerne la musique, le film, le logiciel ou l'œuvre littéraire, qu'elle s'opère sur Internet, à l'occasion de radiodiffusion ou de la diffusion directe d'œuvres, elle croît et se généralise d'autant plus vite que les technologies et le cadre réglementaire nécessaires à leur mise en œuvre tardent à voir le jour.

Tout comme la corruption, le marché noir et la contrefaçon sont les ennemis de l'économie traditionnelle, basée sur la production et l'échange de biens matériels, le piratage et la copie illégale s'avèrent être une menace pour l'économie de la connaissance, socle du développement économique de notre nouveau siècle.

Ainsi, c'est à l'Etat, dans l'exercice de ses pouvoirs régaliens, de mettre en place à la fois les moyens de police, de justice et de défense de l'intégrité de nos "territoires numériques", pour assurer la sécurité des échanges et de l'économie de l'immatériel.

C'est dans cet esprit que le projet de loi « Création et Internet » a été élaboré et voté au Sénat cet automne. Il sera présenté et discuté à l'Assemblée Nationale dès le début 2009.

L'objectif de ce colloque est d'enrichir un débat parlementaire dont les enjeux sont considérables non seulement pour l'avenir de la création audiovisuelle, mais encore pour celui de notre économie toute entière.

Thèmes du colloque

Sous réserve d'accord des intervenants pressentis

08h30 *Accueil des participants*

09h00 *Allocution d'ouverture*

Patrice MARTIN-LALANDE, député de Loir-et-Cher, rapporteur spécial de la commission des finances pour les médias.

09h15 *« Piratage : mêmes causes, mêmes enjeux, mêmes effets à travers les siècles ? »*

Intervenant pressenti :

Patrice GEOFFRON, professeur d'économie à l'Université de Paris-Dauphine.

09h30 *« Quels enjeux liés au respect de la propriété dans l'environnement numérique ? »*

Intervenant pressenti :

Olivier BOMSEL, professeur d'économie industrielle à l'Ecole des mines de Paris, directeur du laboratoire d'économie industrielle de l'Ecole des mines.

09h45 *Table ronde 1 - « Economie du numérique : quel rôle pour l'Etat ? »*

Quelles compétences pour l'Etat ? Pour l'Europe ? Quels contrôles ? Quelle politique pour la promotion de comportements citoyens face à la banalisation du piratage ? L'Etat peut-il favoriser l'attractivité des offres légales ? Sphère publique / sphère privée : quelle répartition des rôles ?

Intervenants pressentis :

- *Patrick BLOCHE, député de Paris, Co-président du groupe d'études sur Internet, les technologies de l'information et de la communication et le commerce électronique*
- *Charles-Henri LEVAILLANT, conseiller à la représentation permanente de la France auprès de l'UE*
- *Michel THIOLLIERE, sénateur de la Loire, vice-président de la commission des affaires culturelles du Sénat*
- *Petya TOTCHAROVA, juriste au secteur Culture, responsable du site Internet anti-piraterie de l'Unesco*
- *Thibault VERBIEST, Avocat aux barreaux de Paris et de Bruxelles, chargé d'enseignement à l'Université Paris I (Sorbonne)*

11h00 *Panorama des pratiques à l'international*

Laurent MICHAUD, Consultant sénior, Idate

AROMATES
TEL 01 46 99 10 80 FAX 01 46 04 70 98
WWW.AROMATES.FR

SIÈGE
169, RUE D'AGUESSEAU
92100 BOULOGNE

BUREAU SECONDAIRE
14340 LA ROQUE BAIGNARD

11h15 Table ronde 2 - « Quels moyens pour la valorisation de la création à l'ère du numérique ? »

Quelles sont les nouvelles possibilités offertes par le numérique ? Quelles protections pour la création ? Quels sont les acteurs de ce nouveau marché de la lutte contre le piratage numérique nécessitant des expertises et des technologies sophistiquées en constante évolution ? Quels moyens de recherche ? Quelle gouvernance ? Vers un nouveau secteur industriel stratégique ? Quelle valeur sur le net ?

Intervenants pressentis :

- *Jean BERBINAU, secrétaire général, ARMT (Autorité de régulation des mesures techniques)*
- *Marc GUEZ, Directeur Général Gérant, SCPP (Société civile des producteurs phonographiques)*
- *Michel ROUX, directeur général, Advestigo*
- *Nicolas SEYDOUX, président directeur général, Gaumont, président, ALPA*
- *Un représentant de l'INA*
- *Un représentant de Dailymotion ou YouTube ou Jamendo*

12h30 Clôture de la matinée

Christine ALBANDEL, ministre de la Culture et de la Communication

13h00 Cocktail

14h00 « Sommes-nous en pleine révolution industrielle ? »

Patrick WAELBROECK, économiste, membre de l'ECARES (European Center for Research in Economics and Statistics)

14h15 Table ronde 3 - « Quelles offres pour faire face aux attentes des nouveaux consommateurs ? »

Une offre légale attractive est encore le moyen le plus sûr pour diminuer l'impact du piratage. Simples, économiques, transparentes : comment renforcer l'attractivité des offres légales ? Comment l'offre légale contribue-t-elle au développement d'une économie durable et prospère des échanges sur internet ? Faut-il mettre en place des mesures de soutien ?

Intervenants pressentis :

- *Jonathan BENASSAYA, Deezer ou un représentant de Warner*
- *Véronique CAYLA, directrice générale, CNC*
- *Xavier NIEL, président Directeur Général , Free*
- *Eric TROUSSET, directeur marketing, TNS Media Intelligence*
- *Un représentant de TF1*
- *Un représentant de Microsoft*

15h15 « Dématérialisation, Déréalisation, Déresponsabilisation : comment sortir du système des 3D ? »

Intervenant pressenti :

François de BERNARD, consultant en stratégie d'entreprises et d'organisations internationales, professeur de philosophie à l'Université Paris 8 – Saint-Denis, président du GERM (Groupe d'études et de recherches sur les mondialisations)

15h30 Table ronde 4 – « Quels droits, quelles obligations pour l'e-consommateur ? »

Impacts du piratage sur les relations entre les opérateurs multimédias, les FAI, les chaînes de télévision, les sites de partage de vidéos, etc...

Comment protéger les libertés de l'e-consommateur ? Créateurs, éditeurs, diffuseurs, consommateurs : vers un nouveau partage de la valeur ?

Intervenants pressentis :

- *François CARLIER, directeur général adjoint, UFC Que Choisir ?*
- *Bruno PATINO, directeur, France Culture*
- *Laurent PETITGIRARD, président du Conseil d'Administration, SACEM*
- *Pascal ROGARD, directeur général, SACD*
- *Un représentant de la CNIL*

16h30 Conclusion